



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 216

AVRIL-MAI 2021

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Rue du 16 Août 1944



Travaux d'Aménagement de voirie Rue du 16 Août 1944

Pour sécuriser les déplacements et améliorer le stationnement des véhicules dans la rue du 16 août 1944, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain à un riverain de cette rue et a réalisé un petit parking de 70 m², entouré d'un muret de pierres de taille et surmonté d'une haie constituée d'arbustes d'essences locales. Le coût de l'investissement, lorsque le revêtement bitumé du parking sera réalisé, s'élèvera à 23 000 € HT.



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU VENDREDI 5 MARS 2021

Cette séance de Conseil a été principalement consacrée au vote des comptes de gestion et des Comptes Administratifs de la commune et du lotissement « Par An Heol ».

Monsieur FAYOLLE, Conseiller de la Direction Générale des Finances Publiques, a présenté les résultats budgétaires de l'exercice 2020 et a souligné que la situation financière de la commune ne présente pas d'indicateurs dégradés malgré une diminution de la capacité d'autofinancement.

Le Maire, Jean Noël LE GALL, a ensuite présenté les comptes administratifs de la commune qui font ressortir un résultat de clôture de 167 393 € pour la section de fonctionnement et un besoin de financement de 76 245 € pour la section d'investissement.

Commune		<i>Investissement</i>	
Fonctionnement		Dépenses	565 605,89 €
Dépenses	892 606,56 €	Recettes	393 239,89 €
Recettes	1 036 817,55 €	Résultat de l'exercice	- 172 366,00 €
Résultat de l'exercice	144 210,99 €	Report 2019	96 120,25 €
Report 2019	23 182,20 €	Résultat de clôture	- 76 245,75 €
Résultat de clôture	167 393,19 €	Résultat global	91 147,44 €

Jean Noël LE GALL a souligné que les dépenses et les recettes de fonctionnement étaient en baisse de 4 % par rapport à l'année 2019 en raison la crise sanitaire, notamment pour les recettes des facturations de cantine et de garderie périscolaire qui enregistrent une baisse de 27 000 € par rapport à 2019. Le Maire a également précisé que cette baisse des recettes a été en partie compensée par une augmentation de 9 % de la dotation de solidarité rurale.

Le compte administratif du Lotissement communal « Par An Heol » fait ressortir en fonctionnement un besoin de financement de 56 004 €. A l'issue de cette présentation, les comptes de gestions et les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité par les élus.

Le Conseil Municipal a ensuite décidé d'affecter les résultats positifs de la section de fonctionnement (144 210 €) à la section d'investissement.

Les taux d'imposition ont été maintenus pour l'année 2021 (20,86 % pour la taxe foncière sur le foncier bâti et 46 ,80 % pour la taxe foncière sur le foncier non bâti).

Les Budgets Primitifs de l'année 2021 pour la commune et le Lotissement « Park An Heol » ont ensuite été examinés par les élus qui ont approuvé à l'unanimité les propositions de la commission des finances pour les deux sections du budget de la commune et du lotissement.

Le Budget prévisionnel de la commune s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 1 019 533 €, en légère baisse par rapport au budget primitif 2020 (1 030 967 €), et en investissement à hauteur de 711 795 €, également en légère baisse par rapport à 2020 (782 764 €). Les principales dépenses d'investissement concernent les travaux de rénovation de voirie (150 000 €), les frais de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment pour les services techniques (47 000 €), la rénovation de la toiture des anciens vestiaires de football (20 000 €), des travaux d'aménagement du parking de la rue du 16 août (10 000 €), et la 3^{ème} tranche des travaux de remplacement des baies vitrées de la cantine scolaire.

La séance de Conseil s'est poursuivie par une décision des élus d'abroger la carte communale, en vigueur depuis 2005. Le Maire a rappelé que le Plan local d'Urbanisme intercommunal, approuvé par le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes en février 2020, a pour objectif principal de limiter la consommation des terres agricoles et de préserver l'environnement. Il apporte également la possibilité de changements d'affectation dans les hameaux pour les dépendances qui possèdent une qualité architecturale. Il permet aussi de préserver l'activité commerciale dans le centre bourg et d'ouvrir à l'urbanisation certaines parcelles de terrain dans le bourg et dans le hameau du « Bot ».

Le Conseil a ensuite approuvé les propositions de la municipalité d'effectuer des demandes de subventions, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local, pour engager les travaux de construction du bâtiment communal pour les services techniques ainsi que pour les travaux de remplacement des baies vitrées de la cantine scolaire (3^{ème} tranche).

Conseil Municipal

En question diverses, le Maire a évoqué le projet de fermeture, par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, du 7^{ème} poste d'Enseignant à l'école « Léontine Drapier Cadec ». Il a fait part des démarches effectuées par la Commune et les parents d'élèves auprès de la DASEN pour maintenir le poste et espère qu'à la rentrée scolaire le nombre d'enfants scolarisés sera suffisant pour éviter cette fermeture.

Valérie LE CANON, Adjointe aux affaires sociales et à la vie scolaire, a ensuite évoqué un besoin de financement du Projet Educatif local pour lequel la CAF n'apportera plus de soutien financier. Ce besoin de financement des communes a été estimé à 800 € pour chacune des communes engagées dans cette convention intercommunale.

Yvonne LE CANN, Adjointe à l'environnement et à la qualité de vie, a informé les élus de la nécessité d'engager une réflexion pour l'entretien des cimetières en raison de l'interdiction pour les communes d'utiliser des désherbants chimiques (glyphosate) à partir de l'année 2022. Le Maire propose la création d'une commission pour mener cette réflexion.

Avant de clore la séance, il informe les élus que les travaux d'enrochement, entrepris à Ty Bisson, sur une berge de la rivière « Le Camfrou », pour éviter l'effondrement de la voie communale, ont été réalisés le 4 mars.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 26 avril 2021 à 20H30.

Environnement

Ne ramassons pas les oisillons trouvés au sol

Avec l'arrivée du printemps, de nombreux oisillons peuvent se retrouver au sol. Ils ne sont pas abandonnés et, il est souvent préférable, voire indispensable, de les laisser sur place. Leurs parents se trouvent généralement à proximité, même si on ne les voit pas.

Voici quelques conseils pour les aider à survivre dans leur milieu naturel.

Les oisillons sont rarement orphelins !

Chaque année, à partir du mois d'avril et jusqu'en fin septembre, les nichées de jeunes oiseaux commencent à mettre le bec dehors. Pour un oisillon, tomber du nid fait partie des aléas de la vie d'oiseau ! Il n'est pas rare qu'un petit téméraire s'aventure rapidement hors du nid. Les jeunes de plusieurs espèces, telles que les chouettes, les grives, les merles ou les canards colverts, quittent régulièrement le nid sans savoir voler, en essayant de suivre leurs parents partis chercher de la nourriture. Ils atterrissent alors au sol où nous sommes susceptibles de les trouver. Parce qu'ils poussent de petits cris plaintifs, on peut croire qu'ils ont été abandonnés. En réalité, les parents se trouvent la plupart du temps aux alentours.

Laisser l'oisillon sur son lieu de découverte

De manière générale, il est préférable, voire indispensable, de laisser un oisillon tombé du nid là où il a été trouvé. Il vaut mieux laisser faire ses parents, qui le nourriront et le guideront à quelques jours de son premier envol. Par contre, si l'oisillon se trouve en un lieu particulièrement exposé et qu'il existe un risque avéré comme la proximité d'une route ou d'un chat à l'affût, il est souhaitable de le mettre en sûreté, en hauteur (sur une branche, un muret ou un buisson) et à proximité de l'endroit où il a été recueilli. Les oisillons en duvet ou peu emplumés, tombés du nid bien trop tôt, doivent être replacés délicatement dans leur nid si c'est possible et si ce dernier est intact.

Si l'oiseau est blessé, afin d'éviter tout geste irréparable, il vaut mieux contacter la LPO (pour le Finistère, Faune sauvage en détresse, 06.62.15.39.43).

Après l'avoir recueilli, il devra être acheminé vers un centre d'habilitation : la plupart des oisillons sauvages sont intégralement protégés par la loi et leur détention est rigoureusement interdite.

Quelques astuces pour faciliter la nidification des oiseaux

La saison de nidification dure environ de mars à août. Pour éviter de perturber les oiseaux pendant cette période sensible, quelques conseils simples peuvent être suivis :

Ne pas tailler les haies et les arbres : cela pourrait déranger les couples en cours d'installation et porter atteinte aux nids, aux œufs ou aux poussins. Reporter ces travaux à l'automne suivant.

Observer son jardin et surveiller ses aménagements : par exemple, penser à vérifier régulièrement les nichoirs en bois (fixation, bonne tenue), lesquels peuvent être fragilisés par les aléas climatiques et causer ainsi des accidents.

Si votre jardin ne dispose pas de lieux propices à accueillir des nids, le mieux est d'installer des nichoirs, adaptés aux espèces que vous souhaitez héberger. Les allées et venues du couple pour la création du nid, puis pour nourrir la couvée, et, enfin, l'envol des jeunes, est un spectacle quotidien dont on ne se lasse pas !

Obturer les cavités pièges : de nombreuses espèces qui cherchent des cavités pour nicher peuvent pénétrer ou tomber dans des cheminées ou des gouttières sans pouvoir en ressortir seules. Elles sont alors condamnées à mourir de faim ou d'épuisement... Pour éviter cela, l'accès à ces ouvertures peut être facilement obturé grâce à des grillages ! Si vous avez des poteaux dans votre jardin (par exemple, pour tenir un grillage), veillez à les obstruer ; une petite pierre fera très bien l'affaire.



CCI MÉTROPOLITAINE
BRETAGNE OUEST

EMBRASSEZ LE MONDE !

**FORMATIONS 2020-2021
LANGUES ÉTRANGÈRES
POUR LES PROFESSIONNELS**

Qualiopi
processus certifié

La certification Qualiopi a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes : actions de formation,
actions de formation par apprentissage

Retrouvez toutes les informations et conditions
de mise en œuvre sur notre site web :
www.cci-formation-bretagne.fr/finistere

14-0002799

CIEL Bretagne

Stage Intensif anglais

Tout Public

Faire évoluer en une semaine votre potentiel de communication en anglais général

Dates : 12 au 16 avril ou 17 au 21 mai ou 14 au 18 juin

35 heures de formation

Renseignez vous

CIEL Bretagne

Rue du gué fleuri - 29 480 Le Relecq-Kerhuon

Renseignements au 02 98 30 45 80 – marion.perrot@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

Les Mésanges
MULTI-ACCUEIL
HALTE-GARDERIE
PAYS DE DAOULAS

L'Association « Les Mésanges » et son service de garde à domicile « La Kompani » souhaiteraient faire l'état des lieux des solutions de garde d'enfants existantes sur le territoire. Cette évaluation nous permettrait d'identifier plus justement les besoins des familles et, de ce fait, d'ajuster notre offre d'accueil et d'accompagnement.

Aussi, nous vous serions reconnaissant de nous aider à adapter au mieux notre service en prenant quelques minutes pour répondre au questionnaire ci dessous :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfUYFR6xaKcOSyINjRFcuKEuzwhSBSyzXz5XFoi5KccFy2WYLO/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0>

RAPPEL

LES DÉCHETS DÉPOSÉS DANS VOTRE POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE MIS DANS DES SACS.

Les agents de collecte trouvent régulièrement dans les poubelles :

- de la **cendre**
- de la **poussière**
- ou de la **sciure de bois** en vrac dans le bac à couvercle vert !

Nous vous rappelons, qu'il est nécessaire de **mettre ces déchets très volatiles dans des sacs étanches et fermés**, et de les déposer uniquement dans votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle vert).

Attention, les cendres doivent être froides (attendre au moins 48 heures avant de les jeter dans la poubelle).



LA CENDRE

Les cendres de bois sont une précieuse ressource pour votre jardin ou votre maison.

Pour connaître les trucs et astuces avec vos cendres, rendez-vous sur le site internet de la CCPLD :

www.pays-landerneau-daoulas.fr



LA POUSSIÈRE

- La poussière de balayage, de l'aspirateur, est à déposer uniquement en sac dans votre poubelle.



LA SCIURE

- La sciure de bois peut servir comme litière pour les animaux de compagnies
- Elle peut-être utilisée comme paillage dans le jardin

Pour plus de renseignements contacter le service environnement

Tél : 02 98 21 34 49

environnement@ccpld.bzh





Rejoignez la communauté des Aviateurs
sur devenir-aviateur.fr



AVIATEURS

TROUVEZ LA BONNE VOIE



COMMUNIQUE DE PRESSE

« Venir et Apprendre »

Brest, le 02 mars 2021

L'armée de l'Air et de l'Espace prend la parole du 28 février au 21 mars 2021.

Du 28 février au 21 mars 2021, l'armée de l'Air et de l'Espace prend la parole dans les médias avec sa campagne « Venir et Apprendre » en mettant à l'honneur de véritables Aviateurs. Par exemple, vous aurez le loisir de découvrir sur la TV ou sur YouTube le parcours du sergent Mathias, technicien administrateur réseau ou encore le parcours du sergent Maxime, technicien des systèmes embarqués (également consultables sur devenir-aviateur.fr).

L'armée de l'Air et de l'Espace s'adapte à la génération Z en quête de valeurs et d'un avenir plus certain en proposant un dispositif publicitaire digital imposant : la mise en place d'un BOT sur le site carrière, qui permet de répondre 24h/24h et 7j/7 aux jeunes désirant d'obtenir des informations afin de rejoindre la communauté des Aviateurs ; des publicités sur les métiers de la mécanique, de l'informatique mais aussi du BTP adaptés aux codes de Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et Snapchat.

En parallèle, l'armée de l'Air et de l'Espace effectuera une campagne sur TikTok, afin de présenter l'intégralité des métiers qui la compose. L'usage de la Data science est également utilisé afin de cibler nos jeunes à la recherche d'emplois ou ceux en quête d'un avenir plus sûr.

Nouveauté 2021, l'armée de l'Air et de l'Espace collabore avec la plus grande agence d'influence « Webedia » et met en place une campagne avec des « instagrameurs », « You tubeurs » et encore « tiktokeurs ».

Aujourd'hui, l'armée de l'Air et de l'Espace propose de nombreuses offres d'emploi à toute personne entre 17 et moins de 30 ans à la recherche de sens, de valeurs et de nouvelles opportunités.

Au niveau local, cette nouvelle prise de parole vient également appuyer le travail effectué par les conseillers en recrutement du Bureau Air du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brest, qui sont au contact de la population finistérienne et des différents acteurs impliqués sur les questions d'orientation, de formation et d'emploi des jeunes (Pôle Emploi, CROUS, missions locales, etc.).

Centre d'Information et de Recrutement
des Forces Armées de Brest – Bureau Air « Finistère »

Tel : 02.98.22.07.70

Mail : cirfa-air-brest.recrutement.ct@def.gouv.fr

Internet : devenir-aviateur.fr



L'EMPLOI en AGRICULTURE : pour une saison ou en CDI !

Il existe dans le milieu agricole de nombreuses entreprises à la recherche de personnel permanent ou saisonnier.

Le secteur des productions agricoles regroupe :

- Les élevages porcins, laitiers, volailles et autres productions animales (viande bovine, avicoles, caprin, ovins, équins, ostréicoles, piscicoles...),
- Le maraîchage sous serre et en plein champ (la mise en place et la récolte des légumes),
- Le machinisme agricole avec la conduite et l'entretien des matériels agricoles pour les travaux des champs (tracteurs et autres automoteurs),
- Le paysage (création, entretien et taille des espaces verts, construction de murets...),
- La pépinière et l'horticulture,
- Les métiers sylvicoles (forêts).

Si vous cherchez un poste (temporaire ou durable) dans l'un de ces secteurs d'activité ou souhaitez avoir des informations sur ces métiers et les perspectives de travail proche de chez vous, contactez la bourse départementale de l'emploi agricole de l'ANEFA 29.

Association Nationale Emploi Formation en Agriculture (ANEFA 29)

Quimper Tel : 02.98.64.67.96 emploiimper@anefa.org

Saint Pol de Léon Tel : 02.98.29.12.60 emploimorlaix@anefa.org

Retrouvez les offres sur : www.lagriculture-recrute.org

Suivez-nous et toute l'actualité de l'emploi agricole sur Facebook : anefa29



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs-trices prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos 200 séjours, 2 ou 3 semaines cet été entre le 17 juillet et le 21 août, rejoignez nos équipes d'animation ! 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 WE fin mai)
- PSC I souhaitable
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignements et postuler :

<https://www.epal.asso.fr/le-recrutement-des-responsables-et-animateurs-pour-personnes-handicapees-adultes.php>

A bientôt

Le MarSOINS: une unité mobile de prévention en santé sur le territoire.

Ce dispositif, imaginé et créé par l'association A VOS SOINS, existe depuis quelques mois sur le Pays de Landerneau-Daoulas et la Presqu'île de Crozon. C'est un camion coloré qui sillonne les routes et propose des dépistages gratuits, anonymes et ouverts à tous. Le MarSOINS va à la rencontre des habitants afin de réduire les inégalités d'accès à la santé. Les professionnels de santé ne font aucun soin à bord du camion. Ils réalisent des dépistages, font des préconisations et orientent selon les besoins. C'est également l'occasion d'échanger sur sa couverture maladie.

Le MarSOINS sera présent sur le parking de la Route du Tréhou sûr le 2^{ème} trimestre 2021.

Au programme :

- Mercredi 28 avril : dépistage visuel de 14h à 17h
- Lundi 17 mai : "santé, accès aux soins ..." focus nutrition avec un médecin généraliste de 14h à 17h
- Jeudi 17 juin : de 14h30 à 16h30, le MarSOINS propose un moment confidentiel pour aborder l'estime de soi avec une socio-esthéticienne. L'occasion de profiter d'une bulle de bien-être autour d'un massage, d'une mise en beauté ou d'un modelage des mains dans un climat bienveillant et chaleureux.



Ouvert à tous, sans rendez-vous, confidentiels et gratuit.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'association au 06 50 18 55 24



**Le MarSOINS
du Bout du Monde**
.....
avril - juin 2021

Planning des actions

Dépistages **GRATUITS**, anonymes, sans rendez-vous et ouverts à tous !



Dépistage dentaire



Dépistage visuel



Bilan Auditif



Santé, accès aux soins..., parlons-en
(tension, tabac, glycémie, prévention cardio-vasculaire, alimentation...)



Bilan sage-femme
(infos santé sexuelle, contraception, prévention cancers, dépistages...)



Infos tabac et autres produits : entretien confidentiel avec un.e médecin !



Bien-être : un moment pour soi
(discussions / échanges / beauté et détente avec une socio-esthéticienne)



Conso produits psycho-actifs : écoute, remise matériels RDR (préservatifs, stérilbox, ...) et dépistages rapides (VIH, VHC) avec AIDES

avril

mardi 6 • 9 h - 12 h
CAMARET SUR MER
Parking du Super U

lundi 12 • 13 h 30 - 16 h 30
SIZUN
Secours Populaire

vendredi 16 • 10 h - 12 h
LE FAOU
Parking du Super U

vendredi 23 • 14 h - 16 h
LANDERNEAU
Secours populaire

mercredi 28 • 14 h - 17 h
IRVILLAC
Bourg - Parking route du Trehou

Le MarSOINS s'adapte !

Protocole de précautions COVID-19

- ✓ Port du masque obligatoire
- ✓ Professionnels-iles à votre écoute
- ✓ Station de lavage de mains
- ✓ Espace confidentiel...

mai

jeudi 6 • 16 h - 18 h
HANVEC
Place du marché

vendredi 7 • 9 h - 12 h
LOGONNA-DAOUALS
Carrefour de la forge, devant la fresque

mardi 11 • 14 h - 17 h
LA FAOU
Parking du Super U

lundi 17 • 14 h - 17 h
IRVILLAC
Bourg - Parking route du Trehou

Focus Nutrition

mercredi 19 • 14h30 - 16h30
IRVILLAC
À la Recyclerie

vendredi 21 • 10 h - 12 h
CROZON
Resto du coeur

mercredi 26 • 14 h - 17 h
CAMARET-SUR-MER
Parking du super U

lundi 31 • 13 h 30 - 16 h 30
SIZUN
Secours Populaire

juin

mercredi 2 • 9 h - 12 h
LE FAOU
Parking Super U

jeudi 10 • 16 h - 18 h
HANVEC
Place du Marché

Jeudi 17 • 14 h 30-16 h 30
IRVILLAC
Bourg - Parking route du Trehou

jeudi 24 • 16 h - 18 h
CROZON
Brit Cuisine



Un rectangle de couleur

= une thématique (légende à gauche)

= une date / une plage horaire / un lieu



AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À VOS **BESOINS ET À VOS ATTENTES**, LA CCPLD RÉALISE UNE **ENQUÊTE** AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU TERRITOIRE. CETTE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX, NOUS PERMETTRA DE MIEUX **CONNAÎTRE** LES **ASPECTS DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE**.

CETTE ENQUÊTE DOIT AIDER LES ÉLUS DU TERRITOIRE À **DÉVELOPPER DES ACTIONS** PERMETTANT D'AMÉLIORER LE « BIEN VIVRE » DE L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ.

POUR RÉPONDRE À CETTE **ENQUÊTE PLUSIEURS CHOIX S'OFFRENT À VOUS** : VOUS POUVEZ RÉCUPÉRER UN **EXEMPLAIRE PAPIER** DANS LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE, COMPLÉTER LE **QUESTIONNAIRE EN LIGNE** VIA LE LIEN CI-APRÈS : <https://caddep.limequerv.com/419536?lang=fr> OU BIEN FLASHER CE **QR CODE**.

VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE !



UN CAFÉ DES AIDANTS : POUR QUI, POUR QUOI ?

« Aidant », un terme pour désigner tous ceux qui accompagnent un proche malade, en situation de handicap, ou dépendant du fait de l'âge. C'est à leur attention que sont destinés les cafés du CLIC parce qu'il est nécessaire pour mener à bien ce rôle complexe d'aidant de pouvoir en parler, de partager son expérience et d'entendre celle des autres.

Conscient de ce besoin, le CLIC propose ainsi plusieurs cafés des aidants pour ce premier semestre 2021 sur différentes thématiques :

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

- **Jeudi 20 mai** : Peut-on décider pour son proche ?
- **Jeudi 3 juin** : Moi aussi j'aimerais qu'on me demande comment ça va.

Les cafés se déroulent à la Cimenterie à Landerneau de 14h à 16h et sont en accès libre et gratuit. Pour plus d'informations, contactez le CLIC au 02 98 85 99 08 ou par mail à cllc@ccpld.bzh.

Entreprises/Artisans locaux



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac (en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)

les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h
(fermeture à 17h le mardi),

et sur les marchés de Saint Urbain le mercredi, Châteaulin le jeudi, Pont de Buis le vendredi, Plougastel-Daoulas le samedi.

Ce début de printemps, je vous propose pâquerettes, primevères, anémones... afin d'égayer vos fenêtres et jardins en attendant les beaux jours.

Et toujours : fraisières en godets à planter dès maintenant pour déguster des fraises cet été (Gariguettes et variétés remontantes), **petits fruits** (cassis, groseille, framboise) et une sélection de petits arbustes et plantes de terre de bruyère.

Les fleurs d'été et plants de légumes suivront début mai...

A bientôt parmi les fleurs,
Christelle Prioux
06-78-42-13-59
www.serreskermenguy.com
Facebook : SerresKermenguy

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com

Services de Garde



URgences

SAMU 15
Pompiers 18
Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
Urbanisme, Patrimoine et Culture
Permanence le Mardi de 10h à 12h
guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
Voirie et bâtiments communaux
Permanence le Samedi de 10h à 12h
francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
Environnement, et Cadre de vie
Permanence le Samedi de 10h à 12h
yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance
GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie
MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



Demandées :

KERBAUL Romain, 3 Bodenes : Aménagement de terrain pour le stationnement de cinq caravanes destinées au tourisme vert.

LECHARME Pierre, 5 Résidence Park Huella : Pose d'une véranda en aluminium.

KERDONCUFF Annick, 1 Route de Hanvec : Construction d'un mur de clôture.

Commune d'Irvillac, Rue des écoles : Remplacement de la toiture des anciens vestiaires de football.

FERNANDES NEVES Manuel, 11 Le Bot : Création d'un abri spa.

LAUSEIG Thibault, Kerivoal Saint Eloy : Rénovation d'une maison en pierre et de sa longère.

Accordées :

DHARMA29 (M. LORENTZ Maxime), 8, route de Hanvec : Remplacement menuiseries.

MONBEL Yann, Malanty : Clôture et portail aluminium.

YSEBAERT Olivier, Chemin de Pont Ar C'hlan : Clôture en parpaing-alu et portail coulissant.

LECERF Julian, 4, allée des Genêts : Remplacement menuiseries.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandés :

KERDONCUFF Guy, 6 Rue de la Vierge : Extension d'une habitation.

Accordées :

SARL DENNIEL (M. DENNIEL Guillaume), Malanty : Construction d'un auvent de stockage.

Etat Civil

Naissance :

01/03 : Elijah RUAULT DE BEAULIEU, Guiler

09/03 : Gwenaëlle MOUTON, 4B Rue Jean-Marie Kerdoncuff

12/03 : Ninon QUERE, 24, Route de Hanvec

19/03 : Lyna PROS, 10 Route du Tréhou

20/03 : Mia OLLIER, 4 Rue Michel Cadiou

27/03 : Lucas GRIGNON, Kerdalaes

Décès :

22/03 : Viviane CRENN veuve LE BERRE, Clecunan

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

www.defense.gouv.fr/jdc

RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.